

INTRODUCTION AUX PROTOCOLES DES BREVETS LIFRAS DE 1 A 4 ETOILES

- Etant donné que le risque d'accident lors du déroulement des épreuves est statistiquement négligeable (observations effectuées en Belgique lors des deux dernières décennies), les protocoles décrits dans le travail présenté permettent de les effectuer sans appréhension.
- Les précautions suivantes ont été prises :
 - a. Epreuve effectuée en tout début de plongée,
 - b. Pour les épreuves comportant une remontée, un seul essai autorisé par jour,
 - c. Palier de sécurité recommandé, A n'effectuer que si les conditions le permettent.
 - d. Intervalle de sécurité : après toute plongée comportant une épreuve de remontée, la successive ne sera autorisée qu'après un intervalle de trois heures et devra être effectuée dans la courbe de sécurité.
 - e. Limitation de la profondeur de plongée après certaines épreuves.
 - f. Le contrôle du lestage se fera obligatoirement après chaque épreuve en fin de plongée. Si le moniteur constate que le plombage est incorrect, l'épreuve sera recommencée ultérieurement.

SECURITE DU MONITEUR

- De même que pour les plongeurs, les protocoles des épreuves assurent la sécurité des moniteurs.
- L'attention de l'examineur sera également attirée sur le fait qu'assumer personnellement le cumul des contrôles d'épreuves lors d'organisations de plongées peut constituer un dangereux potentiel pour son intégralité physique. Le moniteur appréciera le cumul raisonnable d'épreuves qu'il contrôlera.

COTES DES PROFONDEURS

Par convention et par souci d'uniformisation, les cotes des profondeurs seront exprimées en nombres positifs.

Cette manière de faire se retrouve dans les manuels d'usage courant.